

Argentine : un évêque au secours d'un homme qu'on veut faire mourir en le privant de nourriture

Author : Jeanne Smits

Categories : [Divers Jeanne smits](#), [En Une](#), [Points non négociables](#)

Date : 4 mai 2013



Il y a une grosse différence entre l'Argentine et la France. En France, un jeune homme dans le peut être privé de nourriture en vue de le faire mourir sans que cela n'émeuve personne sauf ses parents, qui ne veulent pas de cette euthanasie par omission, et un journal comme *Présent*, et ce blog : il s'agit d'« Hervé », dont je vous disais jeudi qu'il est en train de [mourir](#) ici et maintenant. En Argentine, le même scénario est en train de se dérouler dans la ville de Neuquén. Mais là, c'est l'évêque du lieu qui se [mobilise](#) et qui prend vigoureusement la parole en défense du jeune homme.



Marcelo Diez

Ce sont les membres de la famille de Marcelo Diez, 49 ans, qui ont demandé à la justice, il ya deux ans, le droit de le faire priver de nourriture et d'hydratation en vue de le faire mourir. Marcelo Diez est dans un coma végétatif depuis 19 ans.

La chambre civile du Tribunal supérieur de justice de Neuquén a répondu favorablement à leur demande il y a quelques jours, après les refus répétés des juridictions inférieures. Elle a même jugé qu'elle n'avait pas à intervenir par rapport à la demande des sœurs de Marcelo, estimant que leur décision de demander une « mort digne » pour leur frère, victime d'un accident de moto à l'âge de 30 ans, pouvait être accordée par les responsables médicaux sans l'intervention de la justice.

La décision dépasse ainsi très largement le cadre de ce cas d'espèce puisque désormais, dans la province de Neuquén, le retrait des soins ordinaires en vue de faire mourir un patient devra être considéré comme un droit.

Mgr Virginio Bressanelli, évêque du lieu, a lancé vendredi un appel solennel aux proches de Marcelo Diez afin qu'ils ne fassent pas mettre fin à sa vie jusqu'à ce que « **son parcours sur cette terre prenne fin naturellement** ». Son communiqué précise que l'Eglise et l'association *Lucha Neuquina contra el Cancer*, **prendront le patient à leur charge**.

Invoquant la constitution argentine qui garantit le respect de la vie « depuis la conception jusqu'à la mort naturelle », le prélat a plaidé pour son droit de vivre, « le premier droit qui fonde tous les autres ».

« En Marcelo, nous voyons Jésus, qui nous rappelle que chaque personne a du prix aux yeux de Dieu, le Père. »

Il précise aussi que, contrairement à ce qui se raconte, Marcelo « n'est branché à rien » et ne l'a pas été ces dernières années. « **Dire que Marcelo Diez est dans un stade terminal ou à l'agonie ne correspond pas à la vérité. Dans son cadre, il jouit d'une santé stable, sans le moindre refroidissement, ni même d'escarres depuis fort longtemps.** »

« Il n'est pas juste, par conséquent, d'appeler “mort digne” un mort atroce comme celle provoquée par l'arrêt de l'alimentation et de l'hydratation. La science médicale connaît et décrit la cruauté de cette pratique. Dans ce type de mort, personne n'exclut l'éventualité de grandes souffrances et d'une conscience partielle de ces souffrances », affirme le communiqué du diocèse.

Mgr Bressanelli reprend ensuite mot pour mot un communiqué qu'il avait publié le 15 août dernier alors que l'affaire se plaidait devant la justice. Il vient d'être remis en ligne sur la page [Facebook](#) du diocèse, et qui mérite d'être cité en entier. Je vous en propose ma traduction.

Le droit à une assistance de base

